

Divers

O AFL - Centre de coordination de soins et d'aide à domicile

Pour qui ?

L'O AFL Coordination s'adresse à toute personne en perte d'autonomie temporaire ou définitive en raison de l'âge, d'un accident, d'une maladie, d'un handicap, etc. qui souhaite rester au domicile.

Pour quoi ?

- * **Pour rester chez soi** le plus longtemps possible.
- * **Pour réintégrer son domicile** suite à une hospitalisation, une convalescence un séjour en institution.
- * **Pour obtenir des services d'aide** à domicile.
- * **Pour trouver un prestataire de soins** à domicile.

En pratique, la coordinatrice :

- * Vous rencontre au domicile, à l'hôpital ou ailleurs;
- * Évalue vos besoins;
- * Vous informe sur les aides possibles;
- * Contacte et coordonne les services de votre choix;
- * Travaille en collaboration avec votre famille votre médecin traitant et tous les intervenants (prestataires de soins et aide) déjà en place;
- * Assure le suivi en évaluant la situation, l'aide apportée et les adapte selon vos besoins.

Les prestations des coordinatrices sont gratuites !

L'O AFL coordination organise votre maintien à domicile et vous proposera des prestataires de soins et/ou d'aide au domicile en respectant votre libre choix.

Tél : 084/41.02.97 - Fax : 084/22.14.01
coordination@oaf.be - www.aofl.be